

# L'Année Ecclésiastique : essai dialectologique et folkloristique

Autor(en): **Tagmann, Erwin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **6 (1941-1942)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8414>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **L'Année Ecclésiastique**

Essai dialectologique et folkloristique

Le présent essai tentera de mettre en lumière les relations entre les fêtes religieuses, le patois et le folklore de la région limitrophe des patois francoprovençaux et alémaniques du **Haut-Valais**. Il se base sur des enquêtes faites dans les villages de Miège (Mi.), Venthône (Ve.), Chandolin (Chand.), Salquenen (Salq.) et Varone (Var.) au cours de l'été 1941. Je tiens à remercier sincèrement M. André Burger, prof. à l'Université de Neuchâtel, qui avait eu l'obligeance d'apporter au texte les retouches stylistiques nécessaires.

Je tacherai de passer en revue l'année ecclésiastique selon l'ordre des grandes fêtes de l'église catholique.

Pour le paysan valaisan l'année est remplie de labeurs. De janvier en décembre il travaille dans les vignes, les prés et les champs. Il répare les bisses (canaux d'irrigation), et arrose ses propriétés; il est occupé à l'étable, au village et aux mayens; il fait du bois dans la forêt. Dans cette série continue de travaux interviennent les fêtes religieuses. Ce sont des jours de recueillement, de repos et de réjouissances. Jadis, le nombre des fêtes était plus grand. Beaucoup ont été abolies. Ce fait est dû à la lutte de plus en plus intense pour l'existence, mais aussi à une certaine décadence du sentiment religieux.

Les fêtes les plus enracinées dans la conscience chrétienne sont Noël et Pâques, autour desquelles se groupent la plupart des autres fêtes du calendrier ecclésiastique.

### **I. Le Cycle de Noël**

Cette série de fêtes commence par l'Avent et se termine par la veille du Dimanche de « Septuagésime ». L'Année ecclésiastique

elle-même commence par l'Avent: *l'aváη, avá*. Cette fête revêt un caractère purement clérical. Pendant ces quatre semaines, à Venthône, on observait jadis le jeûne: *zúña* le mercredi, le vendredi et le samedi. A Miège, on fait encore jeûne le mercredi et le vendredi: *ū fei žúñne lo dimékro e divéndro*.

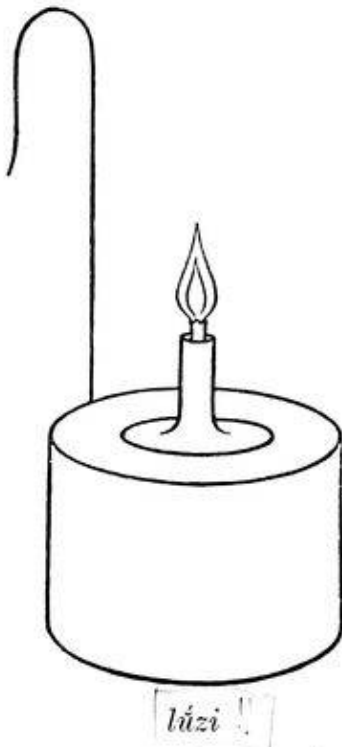
*La Saint-Nicolas* n'est pas fêtée comme elle l'est en Suisse alémanique.

Par contre, le jour de l'Immaculée (8 décembre): *notra dâmma devan tsalénde* (Chand.), *də fróuətag* (Var.) a plus d'importance. A Varone, ce jour-là, les femmes se communient. A Venthône, les membres de la confrérie de la Chandeleur: *la konfrarì de la tsandelóuža* font au curé leur offrande, d'au moins 20 cts. par membre pour des messes dites au bénéfice des confrères morts. L'offrand s'agenouille aux pieds de la statue de la Vierge en tenant une chandelle allumée. A Miège, dès ce jour-là, il n'est plus permis de traverser les champs avec des chars, les semailles étant faites. On appelle cette défense *le ríte d'ì šútye* 'la défense de sortir'.

*La Veille de Noël* (24 déc.): *la vète de tsalénde* (Mi., Ve.), *vèle de tsalénde* (Chand.) est particulièrement solennelle. Pendant la journée, on jeûnait autrefois jusqu'à 5 heures (Var.), ou 6 heures (Ve.) du soir. A Miège, le jeûne est encore observé par ceux qui vont se confesser ce jour-là. Vers 6 h., on prend à Venthône un bon souper: *bóna sínna* auquel on invite des parents. On achète pour ce souper des torches: *una reŋgíte* sg. 'une espèce de pâtisserie en forme de couronne tressée'. Jadis, on servait des *krótélle*, sg. *una krótélla*, 'une pâtisserie en forme de coussin': *kušinét*. A Chandolin, on fait encore des crêpes: *krøðéllé* qu'on mange avec des châtaignes: *tsaðáñe* et du raisin. A Miège, on sert des *reŋgíte* (> *-iye*) avec des *tsatáñe*, de la crème fouettée: *krâmma*, et du chocolat ou du vin chaud: *vin tsát*, qu'on prend aussi à la sortie de la messe de minuit.

A Venthône, on sonne les cloches de 10 h. à minuit, soit de 10 h. à 11 h. le grand bourdon seul et de 11 h. à minuit toutes les cloches: *lež átte klypše*. A Varone, on sonne de 10 h. à minuit, et on appelle cette sonnerie *s' únnəršlá*: une cloche est sonnée sans interruption, toutes les autres cloches par inter-

mittence. Ce carillon s'appelle aussi *s' krìppaléiri*. A Miège, on sonne dès 11 h., d'abord le carillon, ensuite seule la *gróuša kloše*. A Chandolin, on sonne également dès 11 h. La sonnerie commence par un branle pour le juge: *le tsahelán*, qui avait donné préalablement à manger et à boire aux deux marguilliers: *marlurí*. Vers minuit, tout le monde, grands et petits, va à la messe de minuit: *la mēša de la myenēit* (Ve., Mi.), *mēšša du nít* (Chand.). L'église est illuminée de beaucoup de chandelles: *tsandíle*. A Chandolin, la famille du procureur de l'église est chargée de la décoration de l'église. Sur l'autel mineur, à droite, on arrange la crèche: *k'zrípfə* (Var.), *arāžyè le pupō žėzu, lo brišēt avec le pupō žėzus* (Mi.). Jadis, on croyait que des trésors cachés apparaissaient pendant l'élévation de la messe. Quiconque se trouvait à l'endroit du trésor pouvait s'en emparer. Au *šė de la šėya* (Rocher de la Seya) deux vieillards auraient trouvé pendant la messe de minuit un trésor caché dans la montagne. Ils le mirent dans les pans de leurs habits, mais lorsqu'ils sortirent de la montagne, celle-ci se referma brusquement derrière eux,



happant les pans de leurs habits avec le trésor (Chand.). Beaucoup de Mié-zards remontent après la messe de minuit à leurs mayens de Cordona, où ils gouvernent à cette époque le bétail. A la sortie de la messe, les garçons allument des feux d'artifice: *fuč de bėngal* (Mi.). Pendant toute cette nuit, à partir de l'angélus (6 h. à Ve.), une lumière reste allumée dans chaque maison. Sans cette lumière, le petit Jésus ne pourrait pas trouver les enfants pour leur apporter les cadeaux (Ve.). Avant qu'on eût l'électricité, on allumait des lampes à pétrole, en étain ou en tôle, appelées, les plus grandes: *pėtrollūza* et les plus petites: *pėtrollūzi* (Var.). Dessin!

Antérieurement, on remplissait la *lūza* d'huile de noix: *gulo de nūvī* (Mi. Ve.), *nūssēl* (Var.). A Miège, et à Venthône, on appelle une telle lampe: *una kašūla; ū mērlēt* (Chand. Ve.); *una lāmpye* (Ve.). On allumait aussi un morceau de bois gras: *una tēya* (Ve.). Cf. l'allemand 'Kienspan'. Noël est aussi une fête pour les enfants; ils reçoivent les cadeaux que leur apporte le Petit Jésus: *pupō žėzu(s)* (Mi. Ve.), *pupō žėzu* (Chand.), qui va de maison en maison avec son petit âne: *le burikō de pupō žėzus* (Mi. Ve.), *būrikō* (Chand.). Pour que l'Enfant Jésus passe chez eux, les enfants mettent devant les fenêtres des boîtes: *bwēte* remplies de son: *le krósse* (Ve.), de foin et de sel pour le bourriquet. A Miège et à Chandolin, les enfants mettent le son dans des souliers qu'ils posent à côté de leurs lits. Les petits enfants sont couchés avant la messe de minuit. Leurs mères arrangent entre temps les cadeaux sur une table. C'est en général après la messe que les enfants les reçoivent. C'étaient autrefois des habits, parfois aussi des jouets, par exemple une petite musique à bouche: *una ɔrgētta*, un sifflet: *ūn šúblyèt*, une petite flûte: *una flyúta* (Ve.), une trompette: *una trumpētta* (Mi.), et des fruits: des noisettes: *dež ólōne*, des bonbons: *karamēlle* (Ve.), *le trėšētte* (Mi.). Dans certaines familles de Venthône, quelqu'un sonnait une petite cloche: *kampānna*, quand les enfants attendaient l'arrivée de l'Enfant Jésus. C'était la clochette du bourriquet! Puis, une main lançait des noix et des noisettes par la porte entr'ouverte dans la chambre, et les enfants se jetaient dessus.

A Salquenen, le 24 déc., après 5 h. du soir, les garçons traversent le village en faisant du vacarme avec des sonnailles: *trīxlə* et des clochettes: *šēlla*. Autrefois, on passait par le village avec un âne, et les enfants lui offraient du foin dans des corbeilles. Aujourd'hui, on a dans beaucoup de familles l'arbre de Noël: *l'ābro de tsalēnde* (Ve.), *l'arbēro de tsalēnde* (Mi.), décoré de petites bougies: *tsandelētte*, de pommes de pin: *ūm barwēlēt* sg., etc. (Ve.).

*Le Jour de Noël* (25 déc.): *le zɔr de tsalēnde* (Mi.) est une journée calme. Le matin on va à la messe de l'aurore: *la mēšša de l'ɔrɔre* (Mi. Ve.). Au dîner on mangeait à Venthône de pré-

férence des trippes: *le trippe*, et on y invitait aussi l'instituteur ou l'institutrice. Les enfants ont leur arbre de Noël à l'école ou à l'église.

Proverbe: *tsalènde vèrde, pàkyè blántse* (Ve.).

*La St-Etienne* (26 déc.): *šent etyéno* (Ve.). Ce jour-là, a lieu dans la maison communale de Venthône le repas officiel des chantres de l'église: *la šōye di tsánter* 'repas des ch.'. A midi, on sert du fromage grillé: *rùti de fromázo* 'rôti de fr.', ou de la râclette: *una rašáye de fromázo, una rútya* (> -č-) avec du vin. Le soir, on mange du rôti de veau: *rùti de véi* ou de mouton: *de fáya* avec du bon vin: *awè de bon vin*. Cette petite fête est une récompense pour les services rendus par le chœur à l'église et à la commune.

*La St-Sylvestre* (31 déc.): *la šē silvéstr* (Mi.), *silvéštər* (Var.) passe en général presque inaperçue. On ne veille pas dans les villages et on ne sonne pas les cloches à minuit comme on le fait dans la Suisse alémanique. Dans certaines familles de Venthône on prend des *rengíte* avec du vin chaud. Autrefois, quelques-uns qui savaient chanter ou jouer du violon, passaient devant la maison du président de la commune et devant la cure, y chantaient et jouaient et souhaitaient la bonne année. A Salquenen, les chantres traversent à minuit le village et chantent. En retour, ils reçoivent de la commune du vin chaud: *dr wärm wí*.

*Le Nouvel An*: *novei án* (Mi.), *nīw yār* (Var.). Les parents se rendent mutuellement visite pour se souhaiter une bonne année: *bon àn e lonzi vyá* 'longue vie' (Ve.), *bon zór, bon novèi án* 'bon jour', etc. (Mi.). Les petits-enfants vont voir leurs grands-parents, les filleuls leurs parrains et marraines: *paréin e maréinna* et leur disent: *bōn zór e bon án* (Chand.); *yo vo šuétó ũ bon novei án, bona šénda* ('santé'), *lonzi vyá e le paradèt ē l'átre* 'et le paradis en l'autre monde' (Mi.). Les enfants reçoivent en récompense de petites pièces d'argent. Les parrains en veulent aux enfants qui ne leur ont pas souhaité la bonne année: *l'a pa šuétá lo novei án!!*

Les douze premiers jours de janvier indiquent le temps qu'il fera au cours des 12 mois de la nouvelle année: *le dōze prumyèr zór de l'án komándō l'án* (Ve.).



*L'Épiphanie* (6 janvier): *le trei rwé* (Mi. Ve.), *le rwé* (Chand.), *zōr di rwé* (Mi.), *tri xénigə* (Var.). C'est la fête de la circoncision de Jésus. On félicite ceux qui s'appellent Melchior: *mélkyōr* (Ve.), Gaspard ou Balthazar: *báltazār* (Ve.), *bəna féita, gəšpār* (Mi.). La crèche avec les 3 mages: *le trei rwé* (Mi.) reste exposée à l'église jusqu'à ce jour-là. A Chandolin, on envoie parfois, par plaisanterie, des enfants, auxquels on donne du foin, à la recherche des trois rois. A Salquenen, jadis, des garçons se travestissaient en mages, l'un noir, l'autre jaune et le troisième blanc. Ils portaient une étoile et chantaient devant les maisons. On leur donnait de petits cadeaux.

*La Chandeleur* (2 février): *la tsandelouža* (Mi. Ve., Chand.), *liəxtmēs* (Var.). En langage clérical, c'est la fête de la Purification de la Vierge. C'est avant tout une fête pour les femmes. Naguère, le matin, avant la grand'messe, elles portaient des pains de bougie, des cierges entortillés: *le tōrtētōŋ* (Ve.), *lo tōrtētō* (Mi.), *ən wākšstokχ* (Var.) au maître autel. Les hommes étaient munis de simples chandelles: *la tsandīla* (sg.) *de la tsandelouža* (Ve.), *tōrtētōŋ* et *tsandīla* y étaient bénis. Les *tōrtētōŋ* sont en train de disparaître. A Miège, ceux qui veulent se marier, sont assis ce jour-là au premier banc à l'église, et le ban est publié (ainsi qu'à la St-Jean (24 juin) et à la St-Maurice (22 sept.)). A Chandolin ont lieu les prières de « 40 heures » pour réparer le mal qu'on fait au Carnaval. Ces heures de prières sont réparties par familles. Chacun doit y prendre part en priant pendant une heure à l'église. A Venthône, la Confrérie de la Chandeleur: *kəŋfrarì de la tsandelouža* entre en fonction. Hommes et femmes peuvent y appartenir. Aux Vêpres: *véipre*, les confrères vont au rosaire: *rožáiryou*. Le curé a fait venir un prédicateur. Les chandelles bénites sont allumées pendant les vêpres. Après, on va à l'offrande. Hommes et femmes déposent chacun 20 cts., dans un bout de papier qui porte le nom de l'offrand, devant la statue de la Vierge. En retour, le curé dit une messe pour les confrères morts. On attribue, ou mieux, on attribuait à ces chandelles bénites de la Chandeleur des vertues particulières: Elles étaient une protection contre toute sorte de malheurs; par exemple avant l'inalpe, on laissait tomber quelques gouttes de

ces chandelles sur les cornes: *le kōrne* des bêtes, ou sur les sonnaïlles: *le šonáte*. Cela devait protéger le bétail contre les accidents. On allume encore une chandelle bénite dans la maison d'un agonisant; jadis, on l'allumait aussi lorsqu'un orage dangereux éclatait (Chand.). Un *tortēton* était aussi allumé au moment que le curé arrivait avec le sacrement pour un agonisant (Salq.).

*Dictons: grīāni liāxtmēs, wīši óštārā* (Var.). *tsalēnde vérdē, pāke byántse* (Ve.). *l'órš lo zōr de la tsandelōuža i kùka fūra de šom pèrtiē; ši fei béi, i šurte pá i dit ki unkōr un ivēr a pèrtēndre*: 'l'ours, le jour de la chandeleur, regarde hors de son trou; s'il fait beau, il ne sort pas et dit qu'il y a encore un hiver à attendre' (Mi.). *še vit a še vīryē l'ōr, turn un ātre evēr* 'si on voit se tourner l'ours, revient un autre hiver' (Chand.). Le dernier ours qu'on avait vu à Chandolin, a été tué en 1858 à Ponchette. *tsandelōuža pēlōuža, prok de fāve e pommētte* 'chandeleur poilue (c'est-à-dire, chargée de neige) assez de fèves et de pommes de terre' (Chand.). S'il neige à la Chandeleur, c'est signe, que l'hiver est bientôt passé, mais si, par contre, il fait beau, l'hiver reprend de nouveau.

## II. Le Cycle de Pâques

Il commence au dimanche de Septuagésime, et son début est marqué par

*Le Carnaval: kárnaval*. On entend par Carnaval, au sens restreint, surtout les derniers jours avant le Carême. Le Carême étant jadis beaucoup plus strictement observé, les jours de Carnaval avaient une signification plus profonde qu'aujourd'hui. Ces jours-là, on pouvait encore une fois faire bonne chère avant les privations du Carême. On mangeait copieusement et se régalait en prévision des jours maigres. Les réjouissances et la folie humaine battaient leur plein. *še on n'a de tsēr po kárnaval, on n'a ryēn tō l'áñ* (Ve.). On mangeait de la viande tant qu'on pouvait.

*Le jeudi gras: dizù grá* (Mi., Ve., Chand.), *fèišā dōñštag* (Var.) ouvre le Carnaval. Les mascarades commencent. Les



masques: *le máške* (Mi., Ve.), *máske* (Chand.) traversent les villages. Ils portent *la véžyèrì* (Ve.), *la vèzyèrè* (Chand.), *una vèzazyèrè* (Mi.) sur le visage. Les *kòuklèr* (Mi., Ve.: de l'all. 'Gaukler'), à Louèche les *gèüklər*, des masques effrayants qui intriguaient, représentaient de petites scènes comiques. Dans le Val de Conches, les ménagères font des *χρúχtlə* (connues aussi à Varone), une pâtisserie croquante, coutume disparue dans la Contrée de Sierre. Cf. plus haut: *krotèlle*.

*La Quinquagésime: le dimènzi de kènkažezíme* (dimanche avant le mardi gras) il y avait autrefois bal au village: *le bal du vilázo u komún* (maison communale). Les vieux allaient aussi à ce bal. Chacun y portait sa channe: *tsàna de karteró* (1 quarteron = 3 litres). Celui qui ne possédait pas de channe, apportait un seillon: *šéyõη* (Mi.). Le lundi du Carnaval, il y a, à Sierre, un marché au bétail, la foire de Carnaval: *la fîre de kárnaval* (Mi.).

C'est le *Mardi gras: lo zõr de kárnaval* (Ve.), *kárnaval* (Chand.) que le Carnaval atteint son comble. Il y a toute sorte de réjouissances *por la bõulye* 'pour le ventre' (Ve.). Jadis, les jeunes gens se réunissaient dans une grande chambre où ils ne dérangeaient pas les vieux, et dansaient d'après les rythmes d'une musique à bouche: *ũ rebét* (Chand.). On représentait aussi de petites scènes comiques: *ũ zwá* 'un jeu'. Vers le soir, les enfants criaient dans les rues: *kárnaval y èt mõr. n'alèη l'entèrrá*. Alors ils creusaient un trou: *ũ klyót*, en dehors du village et à distance de l'église (!), dans lequel ils enterraient un vieux costume d'un masqué. La cérémonie terminée, ils chantaient: *kárnaval y èt mõr, y èt entèrrá*.

A minuit précise, le Carnaval et toutes les réjouissances sont terminés.

*Le Carême: la karíme* commence par les Cendres (mercredi des Cendres): *le síndre* (Mi., Ve.), *le šíndre* (Chand.). Tout le monde va à la grand'messe, après laquelle les paroissiens passent devant la table sainte: *la šente tábla* au pied de l'autel, où le prêtre leur distribue *le síndre šu la téita* ('tête') en forme de croix, geste accompagné des paroles: *memento homo quia pulvis es et in pulvere reverteris*. A Varone, le prêtre brûle des

rameaux du Dimanche des Rameaux précédent et en distribue les cendres.

Mais comme beaucoup de ces vieilles coutumes se perdent, le Carême n'a plus toute sa valeur d'autrefois. Les fidèles ne l'observent plus rigoureusement. Ils prennent des libertés et se permettent des dérogations à la règle. Ainsi le dimanche après les Cendres, c'est-à-dire à la *Quadragesime*, le premier dimanche du Carême, qu'on appelle même *la dimènzi gráša* à Venthône, on peut manger encore les restes de viande, et même de la crème fouettée. Ceux qui prennent le Carême au sérieux, suspendent la viande qu'ils ne sont pas arrivés à manger avant les Cendres, dans la cheminée pour la faire sécher: *šetyè a la bórnye* (Ve).

Ce « dimanche gras », à Venthône, quelques adultes se masquaient, pourtant sans porter des *vizyère*. Ils appliquaient de la poudre ou du charbon sur leurs visages et se couvraient la tête d'un mouchoir: *û mócyour*, pour qu'on ne les reconnût pas facilement. Ainsi ils passaient par le village, après les vêpres. Dans une brente: *una bręntétta* ils avaient de la crème fouettée: *kràmma fwętdýe* qu'ils distribuaient sur place à qui en voulait.

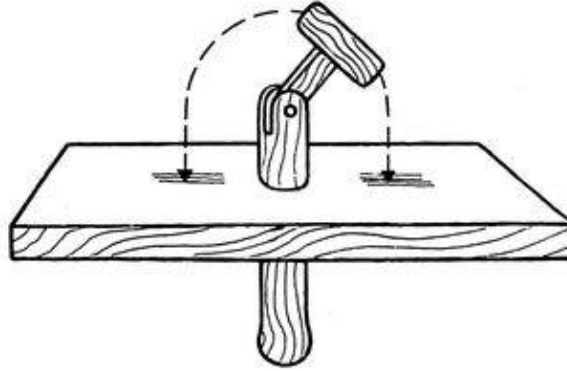
*La Mi-Carême (la St-Joseph):* *lo zor de šęŋ žózęt* (Mi.), *šęŋ žózęt* (Chand.) était dans la Contrée de Sierre la fête de printemps. S'il faisait beau temps, on mettait pour la première fois le chapeau de paille: *tsapei de pátĭ*. Les habitants de Chandolin, qui séjournent à cette époque-là à Sierre, y représentent une comédie qu'ils ont étudiée pendant l'hiver. St-Joseph est le patron des domestiques, et sa fête était autrefois aussi la *feita de domeštiko e de šĭrvęnte* 'servantes'. Ce jour-là, les domestiques et les servantes changeaient de place, s'ils n'étaient plus contents de leur patron, à moins qu'ils ne fussent eux-mêmes congédiés. Sinon, leur patron les rengageait pour une autre année. On appelait cela: *refeire lo martyá* (> *-čya*) 'refaire le marché'. Les domestiques engagés à nouveau devaient rester dans leur place jusqu'à la prochaine St-Joseph. S'ils voulaient la quitter avant ce terme, le patron ne leur devait aucun gage. Ce jour-là, les domestiques allaient en promenade à Bra-mois ou au bal à Sion.

*La Semaine Sainte: la šente šenáŋna; šenáŋna de la pašyón* (Mi.), *šente šenáña* (Chand.). Elle commence par

*Les Rameaux: dimènzì de rámo* (Mi., Ve.), *zor dî rámo* (Mi.), *ramoléire, ramoligwe* (Chand.). La veille des Rameaux, les garçons vont chercher des branches de genièvre: *bro dî zenívro* (Chand.), *dî pálmə* (Var.). Le dimanche, les garçons portent ces rameaux en fagots: *fašínna de zenívro* (Mi.) à l'église au maître autel, où le prêtre les bénit avant la messe (Mi., Var.). A Varone, le prêtre et le sacristain, le premier un rameau à la main, le second portant le crucifix, sortent de l'église, dont la porte est fermée en dedans. Ensuite, le prêtre frappe avec la crosse du crucifix à la porte de l'église, qu'on rouvre du dedans, et prêtre et sacristain rentrent dans l'église. Après le culte, chaque paroissien rapporte une branche de genièvre bénit: *zenívro béni* (Ve.) à la maison. Ces rameaux sont suspendus dans un coin de la chambre, derrière le crucifix: *krusifí* (Ve.). On leur attribue des vertues protectrices: on croit qu'ils protègent la maison du feu. On en brûle une branchette à l'étable pour que le bétail soit protégé contre des maux causés par de mauvais animaux, comme par exemple la belette: *la motelétta*, qu'on craint dans les étables. « On ne doit pas déranger les belettes parce qu'elles se vengent en mordant les vaches » (Ve.). Lorsqu'une vache est malade, on pile dans un mortier une branchette de rameau bénit qu'on mélange avec du sel et du son, et on fait manger cela au bétail. Aux Rameaux de l'année suivante, on brûle les vieux rameaux dans la chambre. « On ne doit pas les jeter ».

*Le Jeudi-Saint: le šèn dizú* (Mi., Ve., Chand.), *grìə dònštəg* (Var.). Le « très saint »: *le trè sčé* est exposé au sépulcre: *sepúlkre* (Ve.). Depuis le gloria de la grand'messe du jeudi jusqu'au gloria du Samedi-Saint on ne sonne plus les cloches, ni ne joue de l'orgue. Les cloches sont remplacées par les crécelles: *la rošélla* (Mi., Ve.), *le rušélla* (Chand.). Du Jeudi-Saint au Samedi-Saint les garçons servant à la messe: *le dou rušétou* (Ve.), *šervityou* (a) *měšša* (Chand.) ou le marguillier: *le marguté* (Ve.) traversent le village avec *la rošélla* et annoncent les offices: à midi; l'angélus: *l'ázelus*, et *l'avé márya*. Les gens leur donnent en récompense de petits cadeaux: de l'argent, des œufs: *lež ūš de pákye*

'les œufs de Pâques', etc. La sonnette de messe: *la kampánna* (Ve.) est remplacée par une espèce de marteau en bois: *le klaklyák* (Ve.), *ts' táki* (Eischoll, sur Rarogne), deux onomatopées. Dessin:



*ts' táki*

Le Jeudi-Saint commencent l'adoration: *l'ádorašyō* (Chand.) et les prières des 40 heures: *de kàrant óure* (Ve.) consécutives, durant jusqu'au samedi. Chaque ménage doit prier son heure: *preyè l'óra* (Ve.) fixée sur une liste: *tabélla* (Ve.) à l'église: *l'ilíže*.

Le Vendredi-Saint: *le šen divéndro* (Ve.), *šen divéndro* (Chand.), *divéndro šén* (Mi.). Bien qu'il y ait grand'messe sans orgue: *órga*, c'est un jour ouvrable. Jadis, il y avait à l'église le Saint Sépulcre: *šē sepúlkre* (Ve.). Déjà le Jeudi-Saint, au gloria, le prêtre portait le Saint Sacrement du maître autel à la sacristie: *sakrišlí* (Ve.), et le Vendredi-Saint, il le déposait au pied du Saint Sépulcre. A Venthône, le Sépulcre, peint sur une planche, était gardé par deux figures humaines endormies: *le gárde* ou *le zwír* 'les juifs', rappelant ceux qui, tout en gardant la tombe du Christ, s'étaient endormis. Vers 3 h. de l'après-midi, il y en a qui vont baiser la croix à l'église: *bižyè la kwi* (Chand.).

Le Samedi-Saint: *le šen dišándo* (Ve.), *le dišándo šén* (Mi.). A Varone, on allume, le matin, devant l'église, le feu nouveau: *z' óštərřir* 'le feu de Pâques', en battant un silex. A ce moment-là, tous les cierges dans l'église sont éteints. Le prêtre allume au feu de Pâques bénit trois nouveaux cierges, qui sont placés: le

premier, appelé le « lumen Christi », à l'entrée de l'église; le second au milieu de l'église, et le troisième dans le chœur. A ce troisième cierge il allume le cierge de Pâques, symbole de la résurrection. Cinq graines d'encens sont fixées, en forme de croix, dans ce cierge. Ensuite, le procureur de l'église rallume les autres cierges dans l'église à ce cierge de Pâques.

Le charbon béni du feu de Pâques a des vertues protectrices. Pilé et mélangé avec du son et du sel, on le fait avaler au bétail malade (Chand.). Le prêtre béni l'eau baptismale dont il se servira entre Pâques et la Pentecôte. Au gloria, à 9 h., le ciboire: *šibwàre* (Ve.) avec le Saint Sacrement est remis sur l'autel. Le soir, on prie le chapelet: *tsapelét* à la sacristie, et on va se confesser: *kōfěššá* ou *feire le pákye* 'faire les Pâques' (Ve.). A la tombée de la nuit, on célèbre la résurrection: *rezurěksyō* (Ve.).

*Le Dimanche de Pâques: diměnzí de páke* (Mi., Ve.), *pákye* (Ve.), *la diměnzí de páfwę* (Chand.). Jadis, on observait le jeûne pendant la Semaine Sainte. Alors, le dimanche de Pâques, on se régalait en mangeant beaucoup de viande. Déjà au déjeuner, on prenait *una šùppa de tsěr* 'une soupe de « chair » = à la viande' (Ve.). Dans la Contrée de Sierre, on n'a pas l'habitude de donner aux enfants des œufs de Pâques.

*Le Dimanche de Quasimodo* (1<sup>er</sup> dimanche après Pâques): *lo diměnzí du kazimōdo* (Mi.), *kazimódou* (Ve.), *le diměnzí dī mákiñō* (Ve.), *ū mákiñō dī béixye* (Ve.) est un marchand de bétail. Le paysan n'aime pas ces *mákiñō dī béixye* parce qu'il a toujours l'impression d'être leur dupe. Par dérision on appelle *mákiñō* les paroissiens qui vont se confesser seulement le dimanche après Pâques, tandis que dans la règle, on se confesse le Samedi-Saint.

Tous les soirs durant le *mois de mai* on prie à l'église le chapelet. C'est le *mì de mái* 'le mois de mai' (Ve., Mi., Chand.), ou *le tsápelét de mì de mái* ou encore *le tsápelét deve lo tár* 'le chapelet vers le tard', c'est-à-dire, le soir. (Cf. Maiandacht, en all.)

*Le jour de la Sainte-Croix* (3 mai).

Dicton: *ši plyùt a šěnte kriví, to l'àn va en derí* 's'il pleut le jour de la Sainte-Croix, toute l'année va en arrière, sera mauvaise' (Mi.).



*Les Rogations: le roge(i)žǫ̇ (Ve.), dimèenzi di rogasýǫ̇η (Mi.), la šenàηna de rogasýǫ̇ (Mi.), regezǫ̇η (Chand.).* Le lundi: *lo dilún*, le mardi: *lo dimár* et le mercredi: *lo dimérkro (Ve.)* avant l'Ascension, les villageois vont en procession: *prósešýǫ̇ (Mi., Ve.)* à travers les champs et les vignes, en portant les reliques: *le relíkē* pour bénir la terre: *po benigre la tērra (Chand.).* Le prêtre, vêtu de *la štǫ̇la*, et le sacristain: *sakrištá (Ve.)* avec le gonfanon: *lo kǫ̇janǫ̇ (Ve.)* vont en tête. Près des oratoires et des croix, le prêtre donne la bénédiction aux champs. A la croix terminus tout le monde s'agenouille et dit cinq « Pater ».

*L'Ascension: l'ásesyǫ̇(η) (Mi., Ve., Chand.), úffárt (Var.).* Diction: *ši plút lo zǫr de l'ásesyǫ̇, i purēt le mǫi e le muátsǫ̇* 's'il pleut à l'Ascension, pourrit la grosse meule (de foin, de blé) et la petite meule (de foin, de blé)' (Ve.).

*La Pentecôte: la pēntekǫ̇tte (Ve.), pēntekǫ̇ðe (Chand.).* Diction: *ši plyút a la pēntekǫ̇tte, tǫ l'àn degǫ̇tte* 's'il pleut à la Pentecôte, il pleut toute l'année' (Mi.).

C'est par le samedi après la Pentecôte que se termine le cycle de Pâques: « expirat post nonam ».

### III. Les autres fêtes religieuses générales

*La Trinité (le dimanche après la Pentecôte): la trinitá (Ve.), dimèenzi de la trīnitá (Mi.), trīnité (Chand.).*

*La Fête-Dieu: fejta dyú (Mi., Ve.), fejða dyú (Chand.), hērgǫ̇štǫ̇g (Salq., Var.).* C'est peut-être la fête la plus populaire de l'église catholique. La veille, à Chandolin, les tambours: *tambúre* et les fifres: *flúta* jouent la retraite: *la retríte*, et l'on tire des coups de mortier: *ũ pētar (sg.)*. Le matin de la Fête-Dieu, on bat la diane: *le revél (Chand.)* et on tire des coups de *pētar*. Les soldats et les jeunes filles préparent les reposeirs: *la tsape-létta, sg. (Chand.), ũ repožwár (Ve.), lež ótel o villázo (Mi.),* 5 à Venthône, 3 à Miège, pour chaque quartier. Toutes les maisons qui donnent sur les rues par lesquelles la procession passe, sont décorées de branches vertes et de petits drapeaux. La procession déploie toutes les pompes solennelles de l'église. L'ordre de la procession est à peu près le même dans tous nos villages.



A Miège: En tête marche un sapeur: *lo sápour, sapôr* (Ve.), 2 *šápūr* (Chand.), en habit rouge: *abi rózo*, vêtu d'un tablier blanc et d'un schako, la hache: *la bārda* sur l'épaule. Suit un peloton de soldats: *le šūdár* (Ve.), *le soldá* (Mi.). Puis viennent les porteurs des gonfanons; les petites filles: *lež ánze* 'les anges' (Ve.), vêtues en blanc; les jeunes filles; les chantres: *le tsánter*; les prieurs: *le priour ki pirtô la tsandíla* (Mi.), *lo priou* (Ve., sg.); le curé: *l'enkurá* sous le dais: *lo páto*, portant l'ostensoir: *le treséñ* qui renferme l'hostie: *l'ostiya* (Ve.), *l'ostía* (Mi.), *le bon dyú* (Ve.). Les porteurs du dais, du gonfanon et de la croix s'appellent: *le porta vertú*. Des deux côtés du dais vont les serviteurs de messe: *le šêrvityou de méšša* (Ve.), brandissant l'encensoir: *l'éseñ* 'l'encens' (Mi., Ve.). Enfin, c'est le long cortège des garçons, des hommes et des femmes.

L'après-midi et le soir, il y a toute sorte de réjouissances: réunion à la maison communale, dîner en commun des soldats actifs (Ve.), bal (*dāsyé* 'danser'), etc.

*La St-Jean* (24 juin): *šēñ zoán* (Chand.), *šen dyá* (Mi.). Encore de nos jours, on allume ce jour-là, des feux de joie: *ūm bāt*, sg. (Ve.), *le bá de la šēñ zoán* (Chand.), mais cette coutume n'est plus générale et se perd de plus en plus (Chand.).

*La St-Pierre et Paul* (29 juin): *šempíro* (Mi., Ve., Chand.) est une fête chômée. Jadis, on allumait aussi à la St-Pierre des feux: *de bāt* (Mi., Ve.). Ceci se pratique encore à la montagne.

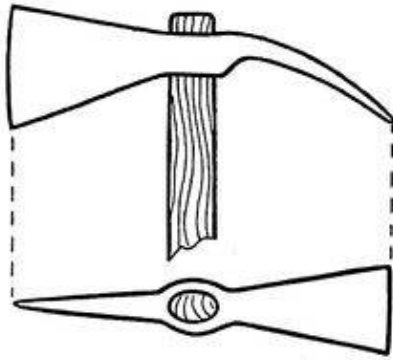
*L'Assomption* (15 août): *la feita d'ou* (Mi., Ve.), *feída d'ô* (Chand.), *fróuətag* ou *ts'mitôigštu* 'à la mi-août' (Var.).

A Venhône, les bourgeois se réunissent dans la maison communale. On leur présente les comptes de la Grande Bourgeoisie: *le kōnto de la kontrá* (= les 5 communes au-dessus de Sierre: Miège, Veyras, Venhône, Mollens et Randogne) ou de la *kōrpō-rasyô* de ces 5 communes. On sert du vin de la bourgeoisie. La veille, le vacher: *le grou vilír* de la montagne et le procureur de la montagne: *le prékuryóu* font la quête au village, et tous ceux qui ont du bétail à la montagne sont contraints de donner quelque chose: du vin, de l'argent, etc. pour que le personnel de la montagne puisse fêter la mi-août. A Miège, une partie du personnel de la montagne descendait au village pour se réunir à la mai-

son communale aux autres bourgeois qui y étaient tous conviés à un repas frugal: du pain et du fromage avec du vin. A Chandolin, la veille, les ménagères faisaient autrefois des *krøðille*. Aujourd'hui, on prend la râclette: *la røðyá* en famille. Les pâtres à la montagne ont aussi leur petite fête. Les propriétaires de la « reine de combat » et de la « reine de lait » sont tenus de leur fournir du chocolat et du pain blanc. Il y a des villageois qui se rendent ce jour-là à la montagne pour examiner leur bétail. Jadis, le second mesurage du lait avait lieu le 15 août. Aujourd'hui, on mesure le lait chaque jour.

*La St-Théodule* (16 août): (*lo šèn tyudêlo* (Mi., Ve., Chand.), *tsantyôdæl* (Var.)). Saint-Théodule, le premier évêque du Valais, est son patron. Sa fête était jadis célébrée dans tout le Valais, mais elle a été abolie. A Salquenen et à Varone, on l'a renvoyée au dimanche après le 16 août. La population campagnarde du Valais a vu de mauvais œil cette abolition, puisque le Saint est aussi le patron des vigneron. On croyait que les vignes donneraient moins de raisin, une fois la fête abolie. D'après la légende, le saint aurait béni un tonneau de vin, qui dès lors ne tarissait plus. St-Théodule est représenté avec deux attributs: un petit baril de vin et une cloche. Le jour de sa fête, on coupait quelques ceps de vigne ou même une grappe déjà mûre qu'on suspendait à l'autel. A Chandolin, on suspendait les ceps ou la grappe à la main de la statue du saint. Ce jour-là, les femmes allaient boire un verre à la maison communale. A Venthône, on suspendait des ceps même à la cloche de St-Théodule, la 2<sup>e</sup> cloche de l'église. « Lorsqu'une tempête éclatait, on sonnait cette cloche de St-Théodule, et la tempête se calmait aussitôt. »

*La Nativité de la Vierge* (8 sept.): *nøtra dàmme de kørbéttè* 'notre Dame des corbeilles' (Ve.), *nøtre dàmme de kørbéttè* (Chand.), *nøtre dàmme* (Mi.). Si l'on trouvait ce jour-là des grappes déjà mûres, on les rapportait à la maison dans de *petites corbeilles* (Ve.). Ce jour s'appelle à Chandolin aussi: *nøtre dàmme de katse-šáppa* 'de cache pioche'. La *šáppa* (= pioche, voir le dessin) est l'instrument dont le paysan se sert pour ouvrir des brèches dans les bisses et pour creuser de petites rigoles dans les prés pendant qu'il les arrose. Or, depuis le 8 sept. on n'arrose plus



la šáppa

de façon régulière et ordonnée. On cache la šáppa. L'irrigation n'est plus réglée et surveillée par le garde des bisses. Chacun peut arroser librement, et, en général, on n'arrose plus du tout.

*Le Jeûne Fédéral*: zóune fédéral (Ve.), lo zūne fęderál (Mi.), la feiða fęderála (Chand.). A Chandolin, des prières sont dites pendant 10 heures réparties parmi les villageois.

*La Fête du Saint Rosaire* (le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre): dimęnzi de rožėiryo (Ve.), feiða du šę rožėiryo (Mi.), feiða du rožėiryo (Chand.). Pendant tout le mois d'octobre: (à Venthône renvoyé à novembre à cause des vendanges en octobre) on récite le chapelet du soir.

*Christ-Roi* (le dernier dimanche d'octobre): krište rwé (Mi.). En relation avec cette fête, célébrée pour la 1<sup>re</sup> fois en 1926, une statue gigantesque du Christ fut érigée en dessus de Lens, sur Sion. Ce jour-là, un culte a lieu à cet endroit.

*La Toussaint* (1<sup>er</sup> novembre): tọ le šęŋ; tọ le šę (Ve., Chand.), tọ le šęŋ (Mi.). La veille de la Toussaint, on arrange les tombes: la tọmba, sg. (Mi., Ve., Chand.) au cimetière: šęmityéro (Ve.). On y met de la mousse: mọffa (Mi., Ve., Chand.) et des pots de fleurs: de flóur, des fleurs tardives ou des couronnes: koróna, sg. (Ve.). Certains allument, la veille, des lumières sur les tombes. On place aussi de petites lampes dans l'ossuaire: l'âtre mọnde 'l'autre monde' (Ve.). A la Toussaint, on célèbre la messe des morts: la véipre di mọr (Ve.). Les paroissiens vont en procession au cimetière, où l'office des morts est récité.

*Les Trépassés* (2 novembre): tọtežárme (Ve.), tọtežárme (Chand.) 'toutes les âmes'; zọr di mọr, le londemàn de tọlešęŋ (Mi.). Le matin, le prêtre dit la grand'messe des morts: la męšša po le pourez árme 'pour les pauvres âmes' (Ve.), męšša dou rękwým (Mi.). Puis, on va en procession au cimetière, où a lieu la bénédiction des tombes. Ensuite, on va à l'offrande pour le salut des morts. Le 2 novembre, les pauvres âmes des morts

rentrent dans les maisons de leurs familles. Il faut qu'il y ait dans les cuisines, ce jour-là, de l'eau et du bois pour les pauvres âmes. Celles-ci restent dans les maisons jusqu'à la St-Hilaire (14 janvier): *šen aléiryo* (Ve.).

*La Saint-Hilaire* est aussi une fête des morts, puisque, ce jour-là, les pauvres âmes doivent quitter les maisons d'habitation et retourner aux champs (Chand.), ou aux glaciers: *le mōr vō o lášyēr* (Ve.), où elles doivent souffrir des peines: *pōr šufri le pēnne*. La veille du 14 janvier, on sonne les cloches, comme pour un enterrement, et le matin du 14 janvier le prêtre dit la messe des morts.

#### IV. Les fêtes patronales

##### 1° A Venthône

*La Saint-Sébastien* (20 janvier): *šēmbaštyán, šē šubaštyá*. Il y avait à Venthône la Société Saint Sébastien: *la šēnto baštyán*. Les sociétaires portaient des uniformes qu'ils fussent militaires ou non. La célébration de la fête avait été renvoyée au 30 avril, car le 20 janvier il y avait encore trop de neige. L'après-midi, les sociétaires se réunissaient pour festoyer joyeusement, en buvant le vin des vignes que possédait la société. Celle-ci est devenue une simple société de tir.

##### 2° A Miège

*La Sainte-Barbe* (4 décembre): *lo zor de šēnte bárbe*. Si la fête ne tombe pas sur un dimanche, les curés des environs affluent à Miège. Le soir, la fanfare du village leur donne un concert.

##### 3° A Chandolin

*La Sainte-Barbe*. Comme les habitants de Chandolin se trouvent le 4 décembre à Sierre (changement de domicile annuel, réglé par la saison et les travaux de campagne!!) ils ont renvoyé la fête de leur patron au 21 juillet.

##### 4° A Salquenen

*Saint-Jean-Baptiste* est patron de la paroisse, et l'église lui est dédiée. Sa fête a lieu le 29 août: *Décollation de St-Jean-Bap-*

*liste*. Alors des pèlerins affluent par centaines à Salquenen, où il y a eu un Hôpital-St-Jean, aussi attesté dans des documents.

#### 5° A Varone

*La Vierge* est la patronne, et sa fête a lieu le jour de *l'Annonciation de la Ste-Vierge*, le 25 mars. C'est le *χίρχəfəšt*.

Ce petit essai, tout en se bornant à une région très limitée, présente néanmoins un tableau assez bigarré et riche de coutumes et de croyances enracinées dans l'âme de la population campagnarde du Valais. Il ne veut être qu'une minime contribution à l'ensemble des recherches philologiques et folkloristiques si captivantes qui se poursuivent en terre romande, et conserver en même temps certains petits détails pittoresques, qu'il faut demander aux bons vieux de nos villages, et dont la jeune génération n'a souvent même plus le souvenir.

St-Gall.

*Erwin Tagmann.*